



Politique d'intégrité commerciale

Introduction

AngloGold Ashanti (AGA) mène ses activités de manière honnête et éthique et en conformité avec les lois et règlements applicables dans les pays où elle opère.

La portée de cette politique est globale et elle s'applique à tous les directeurs, employés, entrepreneurs et consultants d'AGA. Toute référence à AGA inclut ses filiales et sociétés affiliées, y compris toutes les mines individuelles qui opèrent en leur propre noms.

Principes

Nous adhérons à toutes les lois, réglementations et normes applicables.

Nous nous conformons à toutes les lois, réglementations et normes applicables à nos activités dans tous les pays dans lesquels nous opérons, ainsi qu'à toute autre exigence à laquelle nous nous sommes engagés, et nous attendons de nos fournisseurs de faire de même. Nous ne nous engagerons pas dans une conduite illégale ou inappropriée, et nous ne tolérerons pas, n'instruirons pas ou n'inciterons pas les autres à le faire.

Nous avons une tolérance zéro pour toutes les formes de pots-de-vin et de corruption.

Nous interdisons et prenons des mesures actives contre la fraude et la corruption sous toutes ses formes, y compris les pots-de-vin et l'extorsion. La corruption ne se limite pas aux paiements en espèces ; il s'agit de tout ce qui a de la valeur, y compris, mais sans s'y limiter, les cadeaux, les vacances, les repas, les faveurs, les offres d'emploi ou d'influence dans le but d'influencer les actions du destinataire.

Nous ne tolérons pas qu'un employé, un entrepreneur, un consultant ou une personne travaillant au nom d'AGA puisse offrir, payer, solliciter, recevoir ou accepter des pots-de-vin, des ristournes ou d'autres paiements ou activités interdits. Nous interdisons les paiements de facilitation pour accélérer les processus d'approbation à l'appui de tout contrat ou activité d'AGA.

Nous respectons tous les contrôles commerciaux applicables.

Nous respectons toutes les lois applicables en matière de sanctions commerciales, de contrôle des exportations et d'anti-boycott et nous ne participerons pas à des transactions commerciales ou financières susceptibles d'exposer AGA à des sanctions pénales ou civiles, ou de porter atteinte à notre réputation.

Les cadeaux et l'hospitalité ne doivent pas influencer indûment nos décisions.

Bien que nous reconnaissons que le fait d'offrir et de recevoir des cadeaux et des divertissements fait partie de la culture d'entreprise dans certains pays dans lesquels AGA opère, il est essentiel qu'il n'y ait pas de motif sous-jacent pour influencer illégalement ou de manière inappropriée une transaction, une décision ou une activité par l'offre ou la réception de cadeaux, d'hospitalité et de divertissements.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ EN FORMAT PAPIER			
Nom du document	Politique d'intégrité commerciale		1 de 3
Propriétaire du document	Directeur général	Dernière approbation par	Conseil de l'AGA
Date de l'émission	16/11/2022	Date de la prochaine révision	1/11/2025



Tous les cadeaux et toutes les marques d'hospitalité donnés ou reçus doivent être enregistrés et, si leur valeur est supérieure à 100 USD (ou l'équivalent en monnaie locale), doivent être approuvés avant d'être offerts ou reçus, comme indiqué dans la norme applicable.

Toute contribution financière que nous apportons sera conforme aux lois et règlements applicables dans les pays où nous opérons et en accord avec notre engagement de transparence, de divulgation publique et de bonne gouvernance. Nous interdisons de faire des dons politiques au nom d'AGA.

Nous évitons les conflits d'intérêt.

Nous exigeons de nos employés et de nos sous-traitants qu'ils agissent toujours dans le meilleur intérêt d'AGA et qu'ils s'acquittent de leurs tâches de manière honnête et transparente. Nous évitons les situations dans lesquelles les intérêts d'AGA et ceux de nos employés entrent en conflit ou peuvent être perçus comme tels.

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque la position d'un employé dans l'entreprise et ses intérêts personnels ou financiers affectent, ou pourraient être perçus comme affectant, ou avoir l'apparence d'affecter son jugement, son objectivité ou son indépendance. Nous divulguons, examinons et gérons tout conflit d'intérêts réel ou perçu et interdisons aux employés de discuter, négocier, influencer ou prendre des décisions sur toute activité dans laquelle ils ont un intérêt personnel ou pourraient être perçus comme ayant un intérêt personnel.

Nous sommes honnêtes dans nos relations avec le marché.

Nous divulguons en temps opportun, de manière factuelle et précise, les informations importantes concernant AGA. Nous divulguons publiquement les informations importantes conformément aux exigences de cotation de chaque juridiction dans laquelle nous opérons et prenons des mesures pour empêcher toute divulgation inappropriée.

Nous ne traitons pas les actions d'AGA ou de toute autre société en nous appuyant sur des informations privilégiées qui n'ont pas été divulguées au marché et nous ne divulguons pas d'informations privilégiées à d'autres personnes dans le but de négocier les actions d'AGA. Nous appliquons des restrictions de négociation supplémentaires aux dirigeants et aux employés qui peuvent avoir accès aux résultats financiers avant qu'ils ne soient divulgués publiquement.

Nous encourageons une concurrence loyale.

Nous n'utilisons pas d'informations confidentielles ou exclusives et n'interagissons pas avec nos concurrents d'une manière qui serait contraire aux lois anti-monopole applicables dans les pays où nous opérons. Nous évitons les relations avec nos concurrents qui pourraient être perçues comme collusoires ou abusives.

Nous protégeons les informations personnelles, confidentielles et protégées.

Nous traitons les informations personnelles que nous collectons, stockons et traitons de manière appropriée et légale et nous prenons des mesures raisonnables pour protéger ces informations contre tout accès non autorisé, toute divulgation et toute utilisation abusive. Nous nous engageons à respecter les exigences des lois et règlements applicables en matière de protection des données dans les pays dans lesquels nous, ou un fournisseur tiers agissant en notre nom, traitons les informations personnelles. Nous ne collectons pas, ne traitons pas et ne transférons pas les informations personnelles sensibles de nos employés ou de nos sous-traitants, sauf lorsque des mécanismes adéquats de protection de la vie privée sont en place.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ EN FORMAT PAPIER			
Nom du document	Politique d'intégrité commerciale		2 de 3
Propriétaire du document	Directeur général	Dernière approbation par	Conseil de l'AGA
Date de l'émission	16/11/2022	Date de la prochaine révision	1/11/2025



Nous tenons des livres et des registres précis.

Nous tenons des registres précis et fiables afin de respecter nos obligations légales et financières et de gérer les affaires d'AGA. Nos livres de comptes et nos registres financiers reflètent toutes les transactions commerciales de manière précise et opportune.

Nous entretenons une culture de l'expression.

Nous sommes engagés dans une culture d'ouverture, de transparence et de redevabilité et nous encourageons tous les employés, entrepreneurs ou consultants à s'exprimer s'ils identifient ou soupçonnent des pratiques contraires aux valeurs et aux principes commerciaux d'AGA.

Nous maintenons des mécanismes efficaces pour recevoir, examiner et traiter rapidement tout signalement de conduite illégale, de malversation financière, de danger pour le public ou l'environnement ou de toute autre pratique contraire aux valeurs et aux pratiques commerciales d'AGA. Nous interdisons les représailles contre toute personne qui soulève un problème ou une préoccupation de bonne foi.

CE DOCUMENT N'EST PAS CONTRÔLÉ EN FORMAT PAPIER			
Nom du document	Politique d'intégrité commerciale		3 de 3
Propriétaire du document	Directeur général	Dernière approbation par	Conseil de l'AGA
Date de l'émission	16/11/2022	Date de la prochaine révision	1/11/2025